



Berre-l'Etang, le 28 octobre 2020

A l'attention des Présidents de clubs du Comité
Départemental de Rugby des Bouches-du-Rhône

Nos/réf: 142-20 CR

Objet : Assemblée Générale Elective 2020

PJ : Process électoral

Cher(e)s Président(e)s,

Le Comité Départemental de Rugby des Bouches-du-Rhône organise son Assemblée Générale Elective le 5 décembre 2020.

Cette assemblée se tiendra physiquement au siège du CO Berre XV selon l'ordre du jour suivant :

- 15h 00 – Contrôle des pouvoirs par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- 15h 30 – Ouverture de l'Assemblée Générale Elective par le Président
- 15h 45 – Rappel du déroulé et process de vote par le CSOE
- 16h 00 - Clôture des votes
- A partir de 16h 05 – Proclamation des résultats par la CSOE
- 16h 30 – Clôture de l'AGE

Vous trouverez également sur le site internet de la Ligue <http://rugby-cd13.com/> dans « Documents/Assemblée Générale Elective 2020 », l'ensemble des informations nécessaires.

Nous restons néanmoins à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Recevez nos meilleures salutations sportives.

Pierre TAINDJIS
Président



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

COMITE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Dates du processus électoral
5 Décembre 2020



27 Octobre 2020

Date de l'arrêté de décompte des voix dont disposera chaque représentant des associations membres du Comité Départemental des Bouches-du-Rhône lors de l'Assemblée Générale.

**28 Octobre 2020
à 13h**

Parution sur le site internet du Comité Départemental et envoi des procédures à l'ensemble des clubs affiliés.

**05 Novembre 2020
à 18h**

Date limite de dépôt des candidatures au siège du Comité Départemental pendant les horaires d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 10h-13h et 14h-18h) au plus tard 30 jours avant la date de l'AGE, en précisant "Elections AGE 5/12/20".

**09 Novembre 2020
à 14h**

Clôture du collège électoral par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales au siège social.

20 Novembre 2020

Convocation de l'ensemble des représentants des clubs affiliés au Comité Départemental pour l'Assemblée Générale.

**05 Décembre 2020
à 15h**

Accueil des votants et contrôle des pouvoirs par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

**05 Décembre 2020
à 16h 30**

Clôture de l'Assemblée Générale Elective.